

## Le PLR Val-de-Travers salue les bons résultats financiers et un programme de législature ambitieux, tout en appelant à la prudence

Le groupe PLR du Conseil général de Val-de-Travers s'est exprimé vendredi dernier sur plusieurs objets. Il a notamment salué la qualité du travail de l'ensemble du personnel communal tout en réaffirmant son attachement à une gestion rigoureuse des finances publiques. Retour sur ses principales interventions.

### Résultats 2024 : un signal encourageant mais appel à la vigilance

Le PLR s'est montré très satisfait des comptes 2024, qui présentent un bénéfice de 1,3 million de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 1,5 million. Ce résultat positif – fruit d'un effort collectif de l'administration – ne doit cependant pas faire oublier que cette performance repose notamment sur une hausse conjoncturelle des recettes fiscales. Le groupe PLR a donc appelé à la prudence, rappelant que ces revenus ne sauraient être considérés comme acquis à long terme. La maîtrise de la dette communale et une vision budgétaire responsable doivent rester des priorités.

### Promesse tenue envers le personnel communal

Le PLR a soutenu l'octroi d'un échelon salarial au personnel communal et le rétablissement du taux d'indexation IPC à 2.18 %, conformément à l'engagement que le groupe avait pris en décembre 2024 lors de l'élaboration du budget. *"Chose promise, chose due. Grâce aux bons résultats financiers, nous concrétisons notre promesse envers le personnel communal"*, a déclaré Océane Parrod, la Co-Présidente de section et conseillère générale.

### Programme de législature 2025–2028 : des projets porteurs pour la région

Le groupe PLR a accueilli positivement le nouveau programme de législature, qui prévoit notamment la réfection de la traversée du village de Couvet, la rénovation de la piscine des Combes ou encore un crédit-cadre pour assurer l'entretien des dessertes communales.

### Réflexion sur les indemnités aux partis : un coup de pouce concret à nos commerces locaux

Le groupe PLR se félicite de l'acceptation de la modification de l'arrêté sur les indemnités aux partis, qui introduit la possibilité de verser celles-ci sous forme de bons "VAL" utilisables dans les commerces locaux. Cette mesure, proposée par le PLR dès le départ, constitue un signal concret en faveur du tissu économique local.

### Adrien Pagnier nommé président du Conseil général

Le groupe PLR se réjouit de la nomination d'un de ses membres, Adrien Pagnier, à la présidence du Conseil général pour l'année à venir. Conseiller général engagé depuis de nombreuses années, il saura assumer cette fonction avec rigueur et ouverture. L'ensemble du groupe le félicite et lui souhaite de bons débats.

### PLR.Les Libéraux-Radicaux Val-de-Travers – Pour un Val-de-Travers fort et attractif !

#### Contacts

- › Océane Parrod, Co-Présidente de section, 079 136 72 40
- › Mike Cortese, chef du groupe PLR au Conseil général de Val-de-Travers, 079 760 20 83